



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président Stéphane DELRIEU

Mail ncrumillienpresident@gmail.com – secretariat.ncr@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du nageur :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse (si différente du responsable légal) :
.....

TELEPHONE

Du Nageur : Portable :
Du Père : Portable :
De la Mère : Portable :

Nom du responsable légal :
Adresse :
.....

Adresse mail (écrire lisiblement)@.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Certificat médical délivré le Par Dr

ALLERGIES

Asthme oui non Médicamenteuses oui non
Alimentaires oui non Autres.....

Préciser la Cause de l'allergie et la Conduite à tenir.....
.....
.....

Divers.....
.....
.....

Je désire une facture oui non



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président Stéphane DELRIEU

Mail ncrumillienpresident@gmail.com – secretariat.ncr@gmail.com

REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT

1. Une carte d'adhérent sera fournie aux nageurs en début de saison. Chaque nageur devra la présenter à l'entrée de la piscine lors des entrainements (valable uniquement 15 minutes avant le cours).
2. Les entrainements ont lieu aux jours et heures prévus selon le planning. Les parents doivent vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant. En cas d'absence les enfants restent seuls et sont donc sous la responsabilité des leurs parents.
3. L'utilisation des vestiaires collectifs est interdit (filles / garçons) Les nageurs doivent être attentifs à leurs affaires. La responsabilité du club ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol.
4. La douche est obligatoire avant l'entraînement.
5. Les nageurs devront être présents au bord du bassin (et non dans l'eau) 10 min avant l'heure du cours. Ils feront valider leur présence par l'entraîneur et prendront les consignes.
6. Le bonnet est obligatoire pour tous.
7. A la fin des entrainements, les nageurs doivent quitter les bassins et ranger le matériel.
8. La présence de votre enfant aux entrainements sera validée par l'entraîneur. Tout nageur non inscrit sera considéré comme absent au cours. Les parents pourront, s'ils le souhaitent, consulter l'état de présence auprès de l'entraîneur.
9. Le règlement intérieur du club rappelle à tous de :
 - Respecter les lieux qui nous accueillent : piscine, abords, vestiaires (propreté, bruit...).
 - Respecter le personnel de ces lieux.
 - Encourager un esprit de camaraderie pour une saine ambiance.
10. L'assiduité aux entrainements et aux manifestations s'impose aux adhérents.



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président Stéphane DELRIEU

Mail ncrumillienpresident@gmail.com – secretariat.ncr@gmail.com

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné€, Madame, Monsieur,

Autorise mon fils, ma fille,

A pratiquer la Natation Synchronisée au sein du Nautic Club Rumillien.

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte toutes les clauses.

En cas de blessures ou d'accidents, j'autorise les responsables du Nautic club Rumillien à faire soigner mon enfant, par un médecin ou le conduire à l'hôpital si besoin est.

AUTORISATION PHOTO/FILM OUI NON

J'autorise mon enfant à être pris en photo et/ou filmé pour diffusion sur le site internet du club ainsi que sur tout support.